



► STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est composé de trois modules de 15 crédits chacun

- **Module de base**
Transmission des connaissances et des compétences fondamentales à tout gestionnaire de projet majeur comme défini par le Project Management Institute (PMI).
- **Module de spécialisation**
Développement des connaissances et des habilités particulières à la gestion de projets complexes dont celles inhérentes au montage et à la mise en œuvre des projets d'ingénierie civile, aux négociations, à la gestion de l'information et à la prise de décision.
- **Module d'intégration**
Mise en pratique par des cours-projets des acquis des deux premiers modules.

► OUVERTURE DU PROGRAMME : AUTOMNE 2009

► DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'ADMISSION : 20 AVRIL 2009

► RENSEIGNEMENTS :

Monsieur Guy Leclerc

Professeur titulaire au Département des génies civil, géologique et des mines et responsable du programme

514 340-4711, poste 4821
guy.leclerc@polymtl.ca



NOUVEAU!



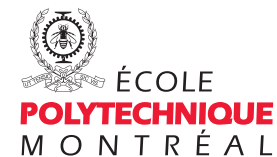
+ POLYTECHNIQUE SE SPÉCIALISE DANS LA
FORMATION D'INGÉNIEURS ET LA RECHERCHE
EN INGÉNIERIE DEPUIS 1873

**MAÎTRISE EN GÉNIE CIVIL
OPTION GESTION DES PROJETS
D'INGÉNIERIE CIVILE
MAGESPIC**

Campus de l'Université de Montréal
2500, chemin de Polytechnique
Montréal (Québec)
Canada H3T 1 J4
www.polymtl.ca



Affiliée à l'Université de Montréal



Affiliée à l'Université de Montréal

EN RÉPONSE AUX NOMBREUSES DEMANDES DE DIPLÔMÉS POUR UNE FORMATION DE 2^e CYCLE EN GESTION DE PROJETS D'INGÉNIEURIE CIVILE ET APRÈS AVOIR CONSULTÉ DE GRANDES FIRMES DE GÉNIE CONSEIL, DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION ET EN RÉHABILITATION, DES MUNICIPALITÉS ET DE GRANDS DONNEURS D'OUVRAGES COMME HYDRO-QUÉBEC, L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE LANCE À L'INTENTION DES INGÉNIEURS EN EXERCICE UNE TOUTE NOUVELLE OPTION EN **GESTION DES PROJETS D'INGÉNIEURIE CIVILE** DANS LE CADRE DE SA MAÎTRISE EN GÉNIE CIVIL.

▣ UNE MAÎTRISE UNIQUE AU QUÉBEC

Élaboré en collaboration avec un comité conseil formé d'ingénieurs d'expérience actifs en gestion de projets de génie civil, ce programme se démarque des autres maîtrises actuellement proposées au Québec en visant de façon spécifique la gestion des projets d'ingénierie civile dans toute leur complexité : collaborations internationales, impacts environnementaux et sociaux, partenariats publics-privés (PPP), durée des projets, etc.

Cette maîtrise permet aux ingénieurs d'acquérir une bonne compréhension de toutes les interactions à l'œuvre dans les grands projets d'ingénierie civile, qu'elles concernent le financement, la législation ou encore les impacts sociaux, économiques, environnementaux et politiques des projets.

▣ OBJECTIFS DU PROGRAMME

Cette maîtrise vise à former des gestionnaires de niveau décisionnel élevé, qualifiés en conception, en planification, en montage de projets et en réalisation, aptes à gérer des projets complexes dans le vaste domaine des infrastructures civiles, des ouvrages d'art, des bâtiments et de la restauration de l'environnement.

▣ CLIENTÈLE VISÉE

Cette maîtrise s'adresse aux ingénieurs ayant acquis une expérience minimale de trois ans en ingénierie civile et souhaitant orienter leur carrière vers la gestion des projets d'ingénierie civile.



+

▣ RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le programme est offert à temps partiel afin de tenir compte des horaires des professionnels. Les cours sont enseignés de façon semi-intensive (un vendredi et un samedi, fréquence bihebdomadaire). Des cours sont également donnés pendant la session d'été afin de favoriser une diplomation en 2 ans et demi.

Le programme est contingenté à 24 étudiants par cohorte afin d'assurer un encadrement optimal par des professeurs et des professionnels en exercice.

▣ CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

- Être détenteur d'un baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme jugé équivalent par l'École Polytechnique. Des conditions particulières peuvent être exigées selon la formation antérieure du candidat;

ou

- Être détenteur d'un baccalauréat dans une discipline scientifique pertinente, ou pouvoir attester d'une formation jugée équivalente par l'École;

et

- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,75 (système de 4 points) dans ses études de 1^{er} cycle, ou l'équivalent agréé par l'École.

▣ CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES D'ADMISSION

- Posséder une expérience de travail, qu'elle soit technique ou de gestion de projet, d'au moins 3 ans en ingénierie civile.
- Soumettre, en plus des documents demandés par l'École, un texte décrivant la motivation du candidat à poursuivre ce programme d'études supérieures, son expérience et une proposition succincte de projet de maîtrise devant être réalisé en milieu professionnel.
- Se soumettre à une entrevue de sélection.

